

Honoraire de l'agence **CLAIRE GIROD**

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES :
Mandats simples// Mandats exclusifs.

Minimum d'intervention 3000 ? TTC
De 0 à 800 000 ? 3 % TTC
A partir de 800 000 ? 2,5 % TTC

Aucun honoraire, ni aucun frais de quelque nature que ce soit, n'est dû avant la conclusion de vente du bien.